

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
Promotion Seniors Messieurs
Inter Région Sud Est

REGLEMENT PARTICULIER

2 au 5 juillet 2014
Golf de Saint Cyprien (66)

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. (Voir Vademecum)
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Pour les clubs : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues de Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2014 pourront inscrire une équipe.
Pour les équipiers : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Joueurs nés avant le 2 juillet 1959

FORME DE JEU & PROGRAMME :

1 - Phase de qualification en Stroke-play (2 tours)

2 et 3 juillet : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Départage: Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 12 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase finale en Match-play (2 tours)

4 juillet : 1/6^{ème} de finale : 1 foursome et 4 simples / match-play / 18 trous

Matches dans l'ordre: (1^{er} contre 12^{ème}, 6^{ème} contre 7^{ème}, 3^{ème} contre 10^{ème}, 4^{ème} contre 9^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème} et 2^{ème} contre 11^{ème})

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

5 juillet : 1/3 de finale : 1 foursome et 4 simples / match-play / 18 trous

(Vainqueur match 1v12 contre vainqueur du match 6v7, vainqueur match 3v10 contre vainqueur du match 4v9, vainqueur match 5v8 contre vainqueur du match 2v11)

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} division nationale pour 2015

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT :

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 2 juin 2014 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 24 juin 2014 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **300 €** par équipe, seront facturés directement par la FFGolf